

A l'occasion de la Journée du 8 mars qui leur est dédiée, Jacques Malet, directeur scientifique du CerPhi, à l'origine d'études sur les différentes formes de dons en France, porte un regard particulier sur la générosité des femmes. Il montre les divers aspects de leur comportement en matière de don d'argent, de don de sang ou d'organes, comme de leur engagement dans le bénévolat. Sophie Davant, anime l'émission « *C'est au programme* » le matin sur France 2. Participant au Téléthon depuis sa création, elle en est la co-présentatrice depuis plusieurs années.

« Les Français me surprennent chaque année à l'occasion du Téléthon, à la fois par leur capacité de mobilisation et leur générosité. Mais je n'imaginai pas qu'il y avait un tel écart entre le comportement des hommes et des femmes en matière de générosité, justement. Il paraît, mesdames, que nous avons un grand pouvoir de persuasion, quand nous le voulons ! Alors tentons de convaincre ces messieurs de faire aussi bien que nous ! Chiche ! »

Sophie DAVANT.

LES DAMES DE COEUR

Pour la crédibilité de l'affaire, mieux valait un homme pour écrire ces lignes. Encore faut-il vérifier son objectivité en la matière, d'où la multiplication de données vérifiables par les plus soucieux des lecteurs. Mieux valait un homme pour éviter que l'une d'entre vous ne soit suspectée d'auto-célébration de la générosité des femmes. Au risque d'encourir l'accusation de trahison de mes congénères, je vais présenter des chiffres, qui sont autant de « faits ». Irréfutables car constants pour certains d'entre eux, au fil des années, et concordants, entre toutes les formes de générosité.

Les hommes sont certainement solidaires – particulièrement entre eux – et généreux. Mais ce sont les femmes qui passent plus particulièrement et plus rapidement à l'acte... Pour autant, l'objectif n'est pas tant d'opposer les hommes et les femmes dans leurs initiatives altruistes, mais il est surtout de montrer les différents aspects de leurs comportements – toujours à travers des données quantitatives – selon leur âge et selon les différentes formes de dons.

Selon leur âge car si la générosité n'attend pas le nombre des années, chez les jeunes femmes, on verra qu'elle progresse peu à peu, avec la maturité, chez les hommes. Selon les formes de dons car les femmes n'ont de leçon à recevoir de personne en matière de don de sang, ou encore en matière de don d'organes, par exemple. Elles ont en revanche encore un long chemin à parcourir en matière de don de temps... Encore faut-il qu'elles disposent de ce temps libre précieux et indispensable au bénévolat, temps libre pour lequel elles accusent un déficit quotidien de près d'une heure par rapport aux hommes. Encore faut-il aussi qu'on les accueille sans réserve dans les associations...

Quelques dames de cœur...

Chacun connaît de très beaux exemples de cette générosité féminine, et des portraits très sympathiques qui, sans atteindre la notoriété charismatique de mère Térésa ou encore de sœur Emmanuelle, présentent les qualités de cœur et la même efficacité à l'échelle d'une petite ville ou d'un quartier. Citons ici quelques noms qui comptent dans l'univers de la générosité en France. D'abord Sophie Davant, engagée depuis des années pour la réussite de ce magnifique rendez-vous annuel du Téléthon. Engagée largement au-delà de ce que l'on voit à l'antenne. Sophie que nous remercions d'avoir accepté d'être un peu la marraine de ce premier « **En deux Clics** » du CerPhi. Mais aussi Ingrid Kémoun, à l'initiative du portail www.jeuxaider.com, si utile aux associations, Anne-France Bonnet, à l'origine du projet www.equitel.fr et d'une nouvelle forme de générosité chez le consommateur, tout comme Claire Deguerre, à la tête de www.labonneaction.com. Citons aussi Marie-Claire Paulet, présidente de FRANCE ADOT (www.france-adot.org), association nationale pour le don d'organes et de tissus humains.

Les femmes ne sont pas en reste pour ce qui est de créer des associations. Dans la période récente, mentionnons la multiplication du mouvement « *ni putes ni soumises* », avec la naissance d'associations à Aix-en-Provence, Carcassonne, Marseille, ou encore à Compiègne rien qu'en décembre dernier. N'oublions pas l'outre-mer, avec l'association créée le 20 septembre 2004 par les femmes créoles à Rivière salée (Martinique), tout comme celle qui célèbre la beauté de la femme (dessins décoratifs), née le 2 novembre 2004 à Mamoutzou (Mayotte). Et comme un symbole, « *Cœur de femmes* », qui a vu le jour le 29 décembre 2004 à Moutiers-Tarentaise en Savoie, dans un objectif de solidarité et de générosité.

Moins nombreuses mais plus fidèles...

Comme le montre le tableau qui suit, les hommes sont plus nombreux à avoir donné de l'argent, au moins une fois, un jour. C'est un fait indéniable et l'écart est significatif (8 points), même si les mauvaises langues disent qu'ils sont encore nombreux à tenir les cordons de la bourse. En revanche à l'occasion du tsunami, elles ont été aussi nombreuses que les hommes, y compris parmi les nouveaux donateurs.

| Le don d'argent (en %) | Ensemble | Hommes | Femmes | Sources |
|-------------------------------|----------|-----------|-----------|--------------------------|
| Ont donné au moins une fois | 67 | 71 | 63 | CSA – Sélection 2004 |
| A l'occasion du tsunami | 46 | 46 | 46 | CerPhi – Non profit 2004 |
| dont n'ayant jamais donné | 10 | 10 | 10 | CerPhi – Non profit 2004 |
| Donateurs réguliers constatés | 36 | 33 | 39 | Sofres – FDF 2004 |

Et sur la durée, elles font nettement la différence, avec plus de 39% de femmes donateurs réguliers contre 33% d'hommes, soit six points d'écart !

Il n'y a pas d'âge pour donner...

Nous avons noté une grande similitude, quant à la générosité des jeunes femmes, pour deux types de dons qui, par définition mettent tout le monde à égalité. Plus question d'argent et de moyens financiers, pas question de temps libre. Donner son sang et/ou s'engager à donner ses organes constituent deux formes très pures de générosité, d'autant plus que, par définition, on ne connaît pas le ou les receveurs. Un tableau montre clairement les différences.

Répartition des donneurs hommes femmes en fonction de l'âge (en %)

| Formes de dons | Donneurs de sang | | Nouveaux donneurs de sang | | Carte de donneur d'organes | |
|------------------|------------------|-------------|---------------------------|-------------|----------------------------|-------------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 18 – 29 ans | 43,6 | 56,4 | 45,0 | 55,0 | 28,1 | 71,9 |
| 30 – 49 ans | 52,7 | 47,3 | 48,0 | 52,0 | 36,8 | 63,2 |
| 50 – 65 ans | 57,2 | 42,8 | 49,7 | 50,3 | 42,7 | 57,3 |
| Plus de 65 ans * | - | - | - | - | 46,2 | 53,8 |
| Ensemble | 50,9 | 49,1 | 46,4 | 53,6 | 32,3 | 67,7 |

* **Don de sang limité à 65 ans. Sources : Etablissement Français du Sang (donneurs en 2002) et FRANCE ADOT pour le don d'organes (demandes de cartes de donneurs par Internet du 1/01/2004 au 15/02/2005).**

Il présente à la fois la ventilation des donneurs de sang enregistrés au cours d'une année donnée, avec une répartition hommes femmes qui était en 2002 globalement plutôt favorable aux hommes (50,9%), avec une proportion plus forte de jeunes femmes (56,4%) ; mais aussi la ventilation des nouveaux donneurs, nettement favorable aux femmes (53,6%). Un don traditionnellement masculin qui se féminise donc rapidement au fil des années, avec une forte implication des jeunes femmes de moins de 30 ans. Et pour être tout à fait précis, indiquons encore qu'au-delà de 30 ans, les maternités ainsi que plusieurs raisons physiologiques rendent le don de sang un peu moins accessible pour les femmes.

S'agissant des donneurs d'organes, s'il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes pour accepter de faire don de leurs organes « *post mortem* » (54% des personnes interrogées dans l'enquête réalisée par l'Etablissement Français des Greffes en 1997), le passage à l'acte est totalement différent. Il peut se traduire par une demande de carte, en particulier auprès de FRANCE ADOT, et depuis un peu plus d'une année, via son site Internet. Sur les 15.671 cartes qui ont été demandées par des internautes que l'on dit plus souvent masculins, on enregistre deux femmes (67,7%) pour un homme (32,3%). Ceci se vérifie aussi pour les demandes de cartes en général. Si l'on prend l'exemple du département des Côtes d'Armor, très dynamique en la matière, on trouve 34,7% d'hommes pour 65,3% de femmes, sur un total de 18.454 porteurs de cartes identifiés, avec la même progression, relative, des hommes avec l'âge.

Le difficile accès au bénévolat et aux responsabilités

C'est ici que le bât blesse pour le moment. Même si les femmes progressent et sont parvenues à gagner un peu de temps pour adhérer en plus grand nombre aux associations. Entre 1996-1998 et 2002-2004¹, elles ont réduit de trois points l'écart qui les séparait des hommes puisqu'elles sont désormais 40% à adhérer à une association, contre 49% des hommes. Pour autant, elles ne disposent pas encore de la liberté suffisante, et ne reçoivent peut-être pas encore l'accueil qu'il convient pour évoluer en matière de bénévolat. Toujours entre 1996-1998 et 2002-2004, la proportion des hommes engagés bénévolement dans une association est passée de 25 à 30%, pendant que celle des femmes restait scotchée autour de la barre des 22%.

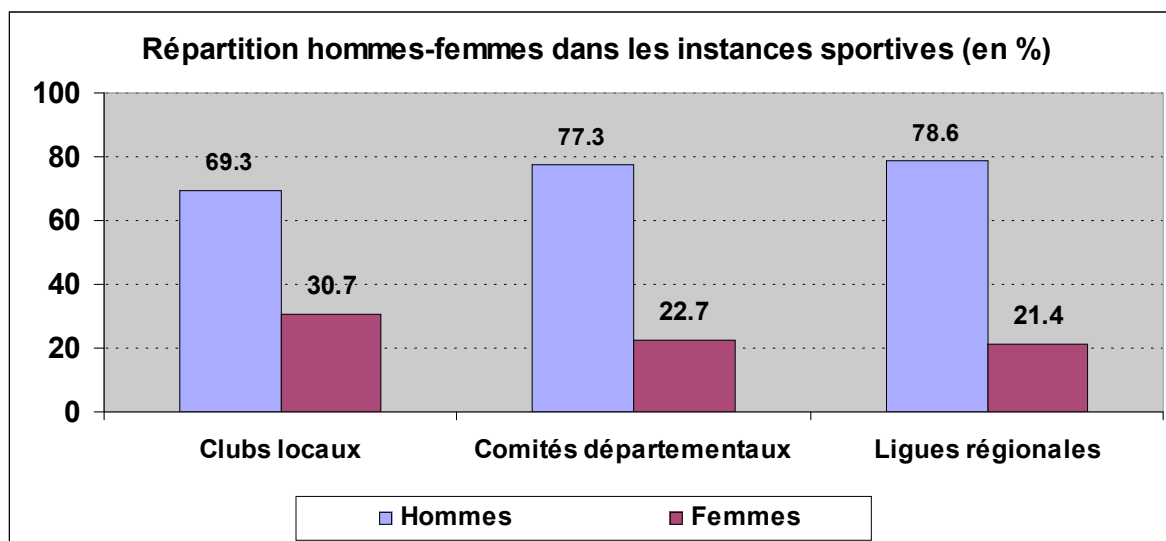
Pour autant, comme pour le don d'argent, les hommes sont plus nombreux mais certainement plus « *zappeurs* » et moins réguliers. Ce que constatent tous les jours les responsables d'associations se vérifie aujourd'hui dans les enquêtes et la proportion de ceux que l'on nomme les membres impliqués des associations, autant de bénévoles réguliers, ont très fortement diminué chez les hommes, alors que leur proportion s'est presque maintenue chez les femmes. Plus fidèles, là encore.²

Et pourtant, elles ont bien du mal à accéder aux responsabilités et doivent bien souvent se contenter de fonctions relativement modestes dans les associations. Comme on le verra dans l'étude à paraître, elles sont nettement moins nombreuses que les hommes dans les fonctions de dirigeantes comme dans les fonctions d'animation, mais presque aussi nombreuses dans les autres fonctions bénévoles.

¹ Références : Etude d'Edith Archambault (1996), enquête CREDOC (1998) et enquêtes INSEE (2002-2004).

² Pour aller plus loin, à paraître le 21 mars 2005 « **La France Bénévole 2005** » - CerPhi et France Bénévolat.

Le domaine sportif illustre tout particulièrement le propos. Le graphique suivant, construit à partir des données que nous avons étudiées avec les services du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative montre la proportion de femmes dirigeantes constatée au plan local, départemental et régional.



Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et traitement CerPhi.

Autour d'un pourcentage global de 29,7%, sur un total de référence de près de 300.000 dirigeants pris en compte, la proportion faiblit au fur et à mesure que l'on élargit la responsabilité, pour finir à un très faible niveau, dans les comités directeurs fédéraux. Et même, dans une fédération dont la majorité écrasante est féminine, la fédération française de gymnastique volontaire (FFEPGV), ces dames poussent leur générosité jusqu'à élire un comité directeur comportant certes 15 femmes sur 23, mais dont le président, le secrétaire général et le trésorier sont des hommes.

Faut-il conclure ?

Peut-être vais-je laisser le lecteur le faire lui-même. Cela me laissera un peu de temps pour préparer mes arguments face aux critiques qui ne manqueront pas de nous parvenir, de la part des hommes qui se seront sans doute sentis ici, comment dirais-je... un peu interpellés. Et qu'on se le dise, ces lignes n'ont pas été écrites par démagogie ou complaisance, en particulier parce que la gent féminine serait un peu plus nombreuse, et surtout dotée d'une longévité redoutable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.....³

CerPhi
 50-54, rue de Silly
 92513 Boulogne-Billancourt Cedex
 Tél. : 01 49 09 26 92
 Directeur de la publication : Antoine Vaccaro
 Communication : Michèle Roy
 michele.roy@cerphi.org
 Pour en savoir plus : www.cerphi.org

³ Avec l'aimable complicité de Cécile Bazin et d'Hervé Le Serre (FRANCE ADOT).